

2013/5409 - Désignation d'un représentant au Collège d'Ethique de la vidéosurveillance des espaces publics (Direction des Assemblées)

M. LE MAIRE : Par courrier du 3 avril 2013, M. Jean-Jacques David m'a fait part de son souhait de ne plus siéger au Collège d'Ethique de la Vidéosurveillance des espaces publics.

Pour le remplacer, je vous propose la candidature de : M. Luc Lafond.

Y-a-t-il d'autres candidatures ?

(Abstention du Groupe Ensemble pour Lyon - UMP, Nouveau Centre et Apparentés.)

(Adopté.)